

**Liste de contrôle pour les demandes d'aide financière des propriétaires
Department of Neighborhood Development
The Boston Home Center**

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au Boston Home Center. Vous trouverez ci-dessous une liste des documents que vous devez joindre à votre demande. Veuillez inclure tous les documents requis énumérés.

Lorsque votre demande est complète avec tous les documents ci-dessous, veuillez l'envoyer par courrier postal à

**The Boston Home Center
Attn: Homeowner Assistance Programs
26 Central Ave
Hyde Park, MA 02136**

Une fois que nous aurons reçu ce dossier, nous vous informerons par écrit de l'état d'avancement de votre demande.

DOCUMENTS EXIGÉS DE TOUS LES DEMANDEURS :

1. Demande de participation au programme remplie et signée. Tous les propriétaires doivent figurer sur la Demande.
2. Divulgence du Programme remplie et signée
3. Copie de l'acte enregistré (également appelé « Quitclaim Deed », « Warranty Deed » ou « Certificate of Title »). Une copie peut être obtenue au Edward Brooke Courthouse – Registry of Deeds, 24 New Chardon Street, Boston, ou allez sur le site www.suffolkdeeds.com.
4. Si nécessaire, un Certificat de décès original pour toutes les personnes décédées figurant sur l'acte enregistré (s'il n'est pas enregistré au Suffolk Registry of Deeds). Un Certificat de décès peut être obtenu auprès du Registry of Births, Deaths, and Marriages, City Hall, Room 213, Boston, MA, 02201
5. Copie de la police d'assurance du propriétaire en vigueur. Si la maison est située dans une zone désignée comme étant sujette aux inondations, il est nécessaire de documenter la couverture.
6. Copie de la dernière déclaration d'impôt fédéral signée, y compris les Formulaires W-2 et toutes les annexes. (Formulaire IRS 1040, 1040A ou 1040EZ) pour tous les propriétaires. Si vous êtes travailleur indépendant, fournissez un état de profits et pertes cumulés de l'année, signé par vous et votre comptable, ainsi que des copies des deux dernières années de déclarations d'impôts fédérales.

7. Un formulaire W-9 rempli et signé, disponible à l'adresse suivante : <https://www.irs.gov/pub/irs-pdf/fw9.pdf>
8. Deux relevés de salaire actuels pour tous les membres du ménage âgés de 18 ans ou plus ; et/ou une preuve de revenus provenant de toutes les autres sources telles que la Lettre d'attribution de la sécurité sociale, l'indemnité de chômage, la pension, etc.*
9. Déclaration d'hypothèque actuelle pour tous les prêts immobiliers, y compris les prêts participatifs ou de réhabilitation. Inclure une lettre d'explication pour l'utilisation du prêt participatif.
10. Copie des derniers relevés de comptes d'épargne, de comptes de chèques et autres relevés de compte de tous les établissements de dépôt (tels que les 401K, les actions, les obligations, une coopérative de crédit, etc.) pour tous les propriétaires
11. Copie de la dernière facture de Boston Water & Sewer. S'il existe des soldes en souffrance avec Boston Water & Sewer, il sera nécessaire de signer un Accord de paiement et d'en joindre une copie. Pour contacter Boston Water & Sewer, appelez le (617) 989-7070.

**Pour toutes les personnes âgées de plus de 18 ans. Si la ou les personnes n'ont pas d'emploi, une copie du relevé de notes de l'établissement d'enseignement ou une explication des circonstances, et une déclaration sous serment d'absence de revenus doivent être fournies.*

Des informations complémentaires peuvent être demandées à l'auteur de la demande. Toutes les informations demandées doivent être fournies à la Ville de Boston.

Notes : Inscrivez toute information supplémentaire que vous estimez nécessaire pour le traitement de votre demande.

**DEMANDE POUR LE PROGRAMME DE
RÉPARATIONS RÉSIDENIELLES**
The Boston Home Center
Department of Neighborhood Development

Veillez cocher la case située à côté du programme spécifique pour lequel vous faites une demande :

- HomeWorks HELP (Prêts hypothécaires)
- Senior Home Repair (Réparations résidentielles pour les personnes âgées)
- Lead Safe Boston (Enlèvement du plomb)
- Programme ADU

I. Informations sur le Demandeur

Demandeur : _____
Prénom IM Nom de famille

Numéro de sécurité sociale : _____ - _____ - _____

Adresse : _____
Rue Ville État Code postal

Téléphone : _____
Résidentiel Mobile Professionnel

Citoyen des É.-U. ?

- Oui Non

Étranger résident ?

- Oui Non

Codemandeur : _____
Prénom IM Nom de famille

Numéro de sécurité sociale : _____ - _____ - _____

Adresse : _____
Rue Ville État Code postal

Téléphone : _____
Résidentiel Mobile Professionnel

**DEMANDE POUR LE PROGRAMME DE
RÉPARATIONS RÉSIDENTIELLES**
The Boston Home Center
Department of Neighborhood Development

Citoyen des É.-U. ?

Oui

Non

Étranger résident ?

Oui

Non

II. Informations sur le revenu des ménages

Dressez la liste de toutes les personnes qui résident dans la propriété. Les revenus doivent être indiqués pour tous les membres du ménage âgés de plus de 18 ans.

Nom du membre ménage	Date de naissance	Relation par rapport au Demandeur	Revenu brut annuel**
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Nombre total de personnes dans le ménage : _____

*** Les sources de revenus comprennent le salaire, les heures supplémentaires, les primes, les commissions, les prestations de sécurité sociale/retraite, les allocations de chômage, les intérêts/dividendes, l'aide sociale, la pension alimentaire et tous les autres revenus.*

Le Demandeur a-t-il reçu une aide financière du Department of Neighborhood Development de la Ville de Boston auparavant ?

Oui

Non

Si oui, à quelle date avez-vous reçu l'aide financière ?

Quel était le but de cette aide financière ?

**DEMANDE POUR LE PROGRAMME DE
RÉPARATIONS RÉSIDENTIELLES**
The Boston Home Center
Department of Neighborhood Development

Quelle est l'adresse de la propriété pour laquelle vous avez reçu l'aide financière ?

III. Informations sur les avoirs

Valeur de tous les autres biens immobiliers détenus (autres que la résidence principale) : \$ _____

Total des fonds sur les comptes de chèques et les comptes d'épargne :
\$ _____

Avez-vous vendu des actifs au cours des deux (2) dernières années à un prix inférieur à leur juste valeur marchande ?

Oui

Non

IV. Informations sur les propriétés immobilières

Veillez cocher le type de propriété :

Un logement

Quatre logements

Deux logements

Copropriété

Trois logements

Veillez décrire les réparations intérieures et extérieures qui sont nécessaires :

Informations sur le logement locatif (à remplir uniquement le cas échéant) :

Numéro du logement locatif	Vacant? (Oui/Non)	Nombre de chambres	Non du locataire	Loyer mensuel
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____

La propriété a-t-elle besoin de travaux d'enlèvement du plomb ?

Oui

Non

**DEMANDE POUR LE PROGRAMME DE
RÉPARATIONS RÉSIDENTIELLES**
The Boston Home Center
Department of Neighborhood Development

Si « oui », un enfant de moins de 6 ans réside-t-il ou va-t-il résider dans la propriété ?

Oui

Non

Si « Non », un enfant de moins de 6 ans visite-t-il régulièrement la propriété ?

Oui

Non

Si « oui », combien d'heures par semaine l'enfant passe-t-il/va-t-il passer dans la propriété ? _____

V. Informations sur le marketing affirmatif

Veuillez remplir la section suivante pour nous aider à remplir nos exigences en matière de marketing affirmatif. Votre réponse est volontaire et n'aura pas d'incidence sur votre demande.

Race/Ethnicité de la personne de votre ménage (cochez toutes les cases qui s'appliquent) :

Amérindien/Natif de l'Alaska

Blanc

Asiatique

Hispanique ou Latino

Noir ou Afro-Américain

Autre : _____

Originaire d'Hawaï ou d'une autre île du Pacifique

Le Demandeur est-il handicapé ?

Oui

Non

Le Demandeur est-il âgé de plus de 62 ans ?

Oui

Non

Le Demandeur est-il une femme chef de famille ?

Oui

Non

**DEMANDE POUR LE PROGRAMME DE
RÉPARATIONS RÉSIDENTIELLES**
The Boston Home Center
Department of Neighborhood Development

VI. Signer et dater

Je déclare, sous peine de parjure, que les informations qui précèdent sont vraies, exactes, complètes et correctes à tous égards. Par la présente, j'autorise la ville de Boston à vérifier de manière indépendante les informations fournies ici. Je certifie que j'ai lu le document de Divulgence du programme et que j'accepte les Conditions générales de ce programme. Je comprends qu'en vertu du False Claims Act, 31 U.S.C. §§3279-3733, les personnes qui soumettent ou font soumettre sciemment par une autre personne ou entité de fausses demandes de paiement de fonds publics, sont responsables de trois fois les dommages et intérêts imposés par le gouvernement, plus des sanctions civiles pour chaque fausse demande.

Demandeur
(nom en caractères d'imprimerie)

Signature du Demandeur

Date

Co-demandeur
(nom en caractères d'imprimerie)

Signature du Co-demandeur

Date

- En cochant cette case, je reconnais que le fait de taper mon nom remplace la signature formelle de ce document.*

Divulgarion du programme Lead Safe Boston

Department of Neighborhood Development – The Boston Home Center

La division Boston Home Center du Department of Neighborhood Development (DND) de la Ville de Boston, par l'intermédiaire de son programme Lead Safe Boston (LSB), est une ressource pour les propriétaires, les propriétaires-occupants et les investisseurs qualifiés, afin d'éliminer le plomb de leurs propriétés résidentielles de un à quatre logements et de réduire le risque d'intoxication des enfants par la peinture à base de plomb. Grâce à des fonds provenant de l'Office of Healthy Homes and Lead Hazard Control (Bureau des maisons saines et du contrôle des risques liés au plomb) de l'U.S. Department of Housing and Urban Development (HUD), le programme Lead Safe Boston propose une approche globale pour aider à éliminer légalement et en toute sécurité les risques liés au plomb qui ont été identifiés.

Pour pouvoir bénéficier d'une subvention/d'un prêt conditionnel d'un montant maximum de 10 000 dollars par logement pour en éliminer le plomb, les candidats comprennent, acceptent et certifient les conditions suivantes du programme Lead Safe Boston, comme l'exige le HUD.

ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME

Les propriétaires ou investisseurs de Boston qui possèdent de un à quatre logements construits avant 1978, où un enfant de moins de six ans habite ou passe beaucoup de temps, peuvent faire une demande. Les directives relatives au revenu maximum sont présentées ci-dessous. Les investisseurs sont admissibles si l'appartement est vacant ou si le revenu du ménage du locataire est de faible à modéré ou conforme aux limites de la Section 8. La priorité doit être donnée aux familles avec de petits enfants lorsqu'elles louent des appartements dont le plomb a été retiré, et le propriétaire doit maintenir des loyers abordables pendant au moins trois ans.

[80 % du RMM pour les propriétaires-occupants et/ou les locataires](#)

PLAFONDS POUR RENDRE LES LOYERS ABORDABLES

Pendant une période d'au moins trois ans à compter de la date de l'hypothèque, le loyer mensuel du logement d'où le plomb a été éliminé doit être égal ou inférieur à ce montant :

<https://www.boston.gov/departments/neighborhood-development/housing-and-urban-development-income-limits>

Adresse du logement d'où le plomb a été éliminé (uniquement pour les investisseurs propriétaires) : _____

Remplissez la section suivante si un enfant de moins de six (6) ans ne vit pas avec vous mais passe un temps important dans le logement dont le plomb doit être retiré :

Nom de l'enfant / lien de parenté avec vous : _____

Date de naissance : _____

Fréquence et durée des visites : _____

Avez-vous fait l'objet d'une détermination et/ou d'une inspection au sujet de la présence de peinture au plomb ?

- Oui
- Non

Si oui, indiquez la date de l'inspection, le nom de l'inspecteur et le numéro du logement :

Avez-vous un enfant dont le taux de plomb dans le sang est élevé dans cette propriété ?

- Oui Si oui, quel logement ? _____
- Non

Pour les propriétés comprenant plusieurs logements, veuillez remplir le « Questionnaire pour le locataire » ci-joint pour chaque logement locatif de la propriété.

CONDITIONS ET MODALITÉS

En signant cette Divulcation de programme (DP), les candidats déclarent que les énoncés suivants sont vrais, raisonnables et affirmatifs :

1. Ils sont actuellement les seuls propriétaires de la propriété à réhabiliter.
2. Aucune taxe immobilière ou redevance d'eau et d'égout n'est actuellement en souffrance sur une propriété que les Demandeurs possèdent dans la ville de Boston, et ceux-ci comprennent qu'aucun paiement ne sera effectué dans le cadre de ce Programme à moins que les paiements d'impôts soient en cours ou qu'un accord écrit de paiement ait été conclu avec le bureau du collecteur-trésorier.
3. À la date de la demande, ni eux-mêmes, ni les personnes avec lesquelles ils ont des liens professionnels, ni aucun membre de leur famille immédiate ne sont actuellement ou n'ont été au cours des douze (12) derniers mois un employé, un représentant, un consultant, un dirigeant ou un agent public élu ou nommé du Department of Neighborhood Development de la Ville de Boston. Aux fins de cette DP, « membre de la famille immédiate » comprend les parents, le conjoint, les frères et sœurs ou les enfants, quel que soit leur lieu de résidence.

4. Ils n'ont pas été condamnés pour incendie criminel par un tribunal pénal ou pour harcèlement de locataires par le Tribunal du logement, et ils ne sont pas accusés par une plainte pénale devant le Tribunal du logement.
5. Ils n'ont pas été condamnés pour violation des lois sur l'équité en matière de logement, ils ne sont pas actuellement défendeurs dans le cadre d'une telle action et ils ne sont pas en médiation avec la Boston Fair Housing Commission ou la Massachusetts Commission Against Discrimination.
6. Ils ne sont actuellement parties à aucune procédure en cours dans une affaire de faillite, et s'ils avaient été parties à une procédure de faillite dans le passé, ladite procédure a été close ou rejetée par une ordonnance du Tribunal des faillites et tout délai d'appel applicable a expiré.
7. Ils choisissent de faire enlever la peinture à base de plomb identifiée à leur propre initiative, et il ne leur a pas été demandé par ailleurs de participer au programme LSB.
8. Ils acceptent de se conformer aux règlements appropriés du HUD concernant l'article 24 CFR 35 du Code sur l'empoisonnement par des peintures à base de plomb ; aux règlements du Massachusetts concernant la prévention et le contrôle de l'empoisonnement par le plomb 105 CMR 460.000, au Chapitre 111 des Lois générales du Massachusetts, et aux règles de l'U.S. Environmental Protection Agency (Agence de protection de l'environnement (EPA) des É.-U.) sur la rénovation, la réparation et la peinture.
9. S'ils reçoivent une subvention ou un prêt conditionnel du Programme, l'aide financière fournie sera soumise à l'exécution de conditions, garanties par une hypothèque et un billet à ordre désignant la Ville comme bénéficiaire, ainsi que par les documents suivants signés à la clôture de l'accord d'application de LSB : Conditions et modalités (C&M), contrat de location (le cas échéant) et contrat de propriétaire-contractant, également appelé « le Contrat ».
10. Ils doivent continuer à posséder et à entretenir la propriété, telle que définie ci-dessous, pendant une période de trois (3) ans à compter de la date de l'hypothèque et du billet, et ils doivent se conformer à toutes les autres exigences des présentes C&M pendant la même période de trois (3) ans. Pendant cette période de trois ans, les Demandeurs ne doivent pas non plus convertir la propriété en copropriété ou en coopérative, ils doivent maintenir les loyers à un niveau abordable conformément à un Contrat de location, à la fin de l'enlèvement du plomb à l'occasion d'un changement de locataire, et ils doivent louer ces logements à des familles au revenu admissible ayant des enfants de moins de six ans. Lorsque les conditions ci-dessus sont remplies, les montants de l'aide conditionnelle dus au titre du Billet sont annulés et l'Hypothèque est libérée. Dans le cas contraire, le remboursement sera effectué intégralement selon les modalités prévues par le Billet. Les montants des prêts à remboursement différé conditionnel sont payables lors de la vente, du refinancement ou du transfert de propriété de la propriété conformément aux termes du Billet.

11. Ils comprennent que la Ville n'envisagera pas de subordonner son Hypothèque, sauf dans deux situations : (1) pour permettre aux Demandeurs de réduire le taux d'intérêt d'une hypothèque ou (2) pour permettre aux Demandeurs d'obtenir un prêt pour l'amélioration de l'habitat, et cette demande de subordination ne sera prise en compte que lorsque la dette totale, y compris le montant principal du Billet de la Ville, ne dépasse pas quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) de la valeur estimée de la propriété au moment de la demande et en aucun cas la Ville ne considérera la subordination pour la consolidation de dettes de cartes de crédit ou un décaissement.
12. Ils reconnaissent que la responsabilité et l'obligation d'obtenir tout autre financement pour mener des activités d'enlèvement de la peinture au plomb sont exclusivement celles des Demandeurs, et que la Ville n'a pas fait de déclaration ou effectué d'examen concernant le financement de ces activités.
13. Ils reconnaissent que la Ville exige la preuve que des fonds suffisants sont disponibles pour financer la part du Demandeur dans l'enlèvement du plomb comme condition préalable à l'engagement par la Ville de fournir la subvention conditionnelle et/ou le prêt à paiement différé.
14. Ils sont conscients du fait que le Programme LSB peut accorder un prêt conditionnel à l'accomplissement de certaines obligations d'occupation/de réinstallation du propriétaire/locataire, pour financer des travaux admissibles pour l'élimination de la peinture à base de plomb, appelés ci-après « les Travaux ».
15. Ils reconnaissent qu'ils peuvent recevoir une subvention conditionnelle et/ou un prêt à paiement différé pour entreprendre le travail approuvé par le DND ou son agent.
16. Leur subvention/prêt sera garanti par un Billet à ordre et une Hypothèque, l'Hypothèque sera un privilège sur la propriété et la subvention/le prêt peut être annulé en totalité si des dispositions desdits documents sont violées.
17. Ils acceptent que le paiement des travaux ne soit effectué par la Ville qu'après inspection et acceptation des travaux par le DND ou son agent.
18. Ils reconnaissent que la Ville n'autorisera le paiement final qu'après la présentation des permis de construire appropriés et des documents de l'inspecteur chargé du contrôle de l'élimination du plomb et après l'approbation des travaux terminés par le DND ou son agent. Nonobstant cette procédure, si le Demandeur dépose une objection écrite au paiement de l'Entrepreneur auprès de la Homeowner Services Division dans les sept (7) jours suivant l'inspection finale et l'approbation par l'ISD et/ou le DND en raison de préoccupations relatives à la qualité des travaux de réhabilitation, le DND retiendra les services d'un inspecteur indépendant pour déterminer le caractère adéquat ou non des Travaux. Les conclusions de l'inspecteur indépendant seront sans appel et détermineront si l'Entrepreneur sera payé par la Ville pour les Travaux.

19. Ils comprennent que les réparations/rénovations admissibles sont réputées ne concerner que les TRAVAUX D'ENLÈVEMENT DU PLOMB prévus dans le contrat.
20. tout engagement de la ville à accepter les demandeurs dans le programme LSB ne doit pas être mentionné comme un atout pour obtenir un financement futur par le Prêteur.
21. Ils accordent par les présentes à la Ville ou à son Agent une autorisation d'entrer dans la propriété d'où le plomb doit être enlevé, lors de rendez-vous prévus, aux fins d'inspection et de vérification que l'enlèvement de la peinture au plomb est ou a été effectué.
22. Ils comprennent et acceptent que toute inspection de la propriété à réhabiliter a pour seul but de s'assurer que les réparations à effectuer sont effectivement admissibles et, après l'achèvement des Travaux, qu'elles ont effectivement été effectuées de manière satisfaisante. Ils déclarent au mieux de leur connaissance que la propriété est actuellement conforme aux codes de construction et d'hygiène applicables dans la ville de Boston. Ils reconnaissent que la Ville ne déclare pas que la propriété est conforme aux lois, ordonnances, règles ou règlements applicables des autorités gouvernementales, et qu'il leur incombe toujours de remédier à toute violation de ces lois, ordonnances, règles ou règlements.
23. Ils comprennent que la préparation des spécifications, également appelées rapport sur l'étendue des travaux (Work Write-Up), a pour seul but de fournir une estimation comparative des coûts des réparations à entreprendre et de classer les travaux qui peuvent être remboursés et que les spécifications ne sont pas un rapport d'inspection.
24. Si, dans les soixante (60) jours suivant leur inscription au Programme LSB, ils n'ont pas présenté les documents nécessaires pour que le DND produise une Lettre d'engagement, leur demande peut être suspendue, et si, dans les cent vingt (120) jours suivant la réception d'une Lettre d'engagement, ils n'ont pas terminé l'étendue des travaux prévus dans l'estimation de l'entrepreneur, leur engagement peut être annulé.
25. Ils fournissent la preuve qu'ils ont obtenu et maintiendront une assurance de biens couvrant la valeur de remplacement totale du bien à réhabiliter ; et que la preuve que celle-ci a été achetée doit être apportée à la Clôture mentionnée au Paragraphe 9 du présent document.
26. Ils acceptent le placement d'un panneau indiquant que le DND réhabilite la propriété, et ce panneau doit rester en place pendant toute la durée de la période de construction et pendant trente (30) jours par la suite.
27. Ils acceptent de parler à la presse et de participer à un événement de presse et/ou à toute autre publicité liée à la réhabilitation de la propriété.

28. Ils doivent se conformer aux directives et règlements relatifs aux logements et districts figurant dans le National Register of Historic Places ou désignés comme Land Mark District par la State Historical Commission ou par la Landmarks Commission de la Ville de Boston.
29. Avant d'engager un Entrepreneur pour effectuer l'enlèvement de la peinture à base de plomb sur la propriété, ils doivent obtenir au moins deux (2) devis écrits pour les Travaux à effectuer.
30. Le Contrat de réparation/rénovation ne doit pas être réparti entre plusieurs Entrepreneurs sans l'approbation écrite préalable du DND.
31. Ils ne doivent engager qu'un Entrepreneur possédant une licence de spécialiste en enlèvement du plomb (Deleading Contractor – DC) du Massachusetts Department of Labor and Workforce Development et de la Division of Occupational Safety (DOS), ainsi qu'une certification de l'EPA relative à l'enlèvement du plomb pour les projets d'enlèvement du plomb à risque élevé ou modéré.
32. Ils n'engageront qu'un Entrepreneur qui possède une assurance de responsabilité civile commerciale avec des limites minimales de dommages corporels de 100 000 \$ par personne et de 300 000 \$ par accident, et de 300 000 \$ au total.
33. Ils informeront l'Entrepreneur de leur participation au Programme LSB, et ils informeront spécifiquement l'Entrepreneur du fait que le décaissement de la subvention/du prêt conditionnel ne sera pas effectué avant que la Ville, ou son agent, ait examiné et approuvé les Travaux.
34. Ils sont pleinement conscients du fait que les objectifs du programme LSB sont les suivants :
 - a. Permettre la liberté de choix dans la passation des contrats entre les Demandeurs et l'Entrepreneur ;
 - b. Limiter le rôle de la Ville dans la transaction entre les Demandeurs et le Contractant ;
 - c. Veiller à ce que l'élimination de la peinture à base de plomb soit effectuée de manière sûre et professionnelle.
 - d. S'assurer que les différentes conditions des sources de financement sont respectées.

35. Ils reconnaissent que le Programme LSB est un programme de subvention/prêt conditionnel et d'assistance technique aux Demandeurs pour le retrait de la peinture à base de plomb qu'ils ont choisi de faire. La Ville n'a pas incité les Demandeurs à participer et n'a fait aucune déclaration concernant l'état des biens, la qualité des travaux effectués ou à effectuer, ou le financement nécessaire pour effectuer ces travaux, la capacité financière des demandeurs à entreprendre les réparations ou la capacité de l'Entrepreneur. La Ville n'est pas une partie au Contrat entre les Demandeurs et les Entrepreneurs. Le programme LSB n'est pas destiné à conférer, ni ne confère, de quelque manière que ce soit, des droits à des tiers ou des entités qui ne sont pas parties au contrat et aux présentes C&M ou à la présente déclaration de Divulgaration du programme.
36. Ils certifient que toutes les informations et déclarations fournies par eux dans le présent document ou dans leur demande, ou dans tout autre document qu'ils ont soumis à la Ville ou à son agent, sont véridiques et complètes, et que toute fausse déclaration de quelque fait que ce soit peut entraîner la suspension ou la résiliation du Programme LSB, comme déterminé à la seule discrétion de la Ville
37. Ces informations combinées sur le revenu du ménage couvrent toutes les personnes qui résident dans un logement occupé par un ménage de Demandeurs ou de locataires. Date de naissance, lien avec le chef de famille, source(s) de revenus et montants annuels bruts de revenus de toute source, qu'il s'agisse de revenus imposables ou de revenus non imposables, y compris, mais sans s'y limiter : les revenus, les heures supplémentaires, les distributions de l'IRA, l'emploi à temps partiel, les primes, les dividendes, les intérêts, les rentes, les pensions, les indemnités de l'Administration des anciens combattants (VA), les revenus bruts de location ou de bail, les commissions, les revenus différés, les prestations d'aide sociale, les prestations de sécurité sociale, les prestations d'invalidité, les pensions alimentaires pour un conjoint, les pensions alimentaires pour enfants, l'aide publique, les indemnités de maladie, les indemnités de chômage et les revenus provenant de fiducies, d'activités commerciales et d'investissements ont été divulgués.
38. Ils reconnaissent que tout manquement à l'une de leurs obligations affirmatives relatives à ce qui suit :
- Propriété
 - Taxe foncière et paiements pour les services d'eau et d'égouts
 - Paiements aux entrepreneurs
 - Interdiction de la conversion en copropriété ou en coopérative
 - Règlement sur les loyers

constitue un cas de défaut dans le cadre de l'Hypothèque et que le Billet à ordre donné dans le cadre du présent Programme peut être accéléré et déclaré immédiatement exigible sans autre présentation, avis ou demande.

39. Si les Demandeurs ont fait des déclarations inexactes importantes dans les déclarations ci-dessus, sur la demande au Boston Home Center du Department of Neighborhood Development ou sur la demande de prêt « Get the Lead-Out » (Enlèvement du plomb) de la Massachusetts Finance Housing Agency ou sur toute déclaration ou document relatif au programme Lead Safe Boston ; ou si les Demandeurs ont omis l'une des informations demandées, cela sera considéré comme un cas de défaut et la subvention conditionnelle et le prêt à paiement différé fournis devront être remboursés par les Demandeurs sur avis de Demande.

Je déclare/nous déclarons que les informations qui précèdent sont vraies, exactes, complètes et correctes à tous égards. Par la présente, j'autorise la ville de Boston à vérifier de manière indépendante les informations fournies ici et à enquêter sur mes antécédents en matière de crédit. Je certifie avoir lu les conditions générales et j'accepte les Conditions et modalités de ce Programme.

Demandeur (signature)

Date

Demandeur (signature)

Date